

Le projet d'établissement étant commun avec Ploërmel Communauté, les élèves peuvent participer à une activité à Guer ou à Ploërmel. Guer : les cours sont dispensés à la maison des Arts, 22 rue Saint Thomas (l'accès aux salles de cours s'effectue rue Joseph Coudray). Reprise des cours : Lundi 15 septembre 2025.

TARIFS 2025-2026

CURSUS		Enfant				Adulte			
		T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Cursus complet	Formation musicale + pratique individuelle + pratique collective	293 € 434 €	273 € 404 €	251 € 380 €	232 € 358 €	315 €	293 €	271 €	248 € 467 €
	Culture musicale : formation musicale seule ou éveil musical seul	76 € 137 €	70 € 132 €	65 € 122 €	60 € 111 €				
	Pratique individuelle seule	402 € 683 €	374 € 636 €	366 € 588 €	317 € 540 €	575 € 683 €	535 €	494 €	455 €
	Pratique individuelle + pratique collective	347 € 467 €	323 € 434 €	298 € 402 €	275 € 369 €	347 € 467 €	323 € 467 €	298 €	275 €
Pratiques collectives	Les ensembles : orchestre ou chœur	72 € 119 €	66 € 110 €	62 € 103 €	57 € 95 €	106 €	99 €	92 €	83 € 119 €
	Ateliers	131 € 261 €	118 € 242 €	111 € 224 €	103 € 206 €	210 €	196 €	181 €	167 € 261 €
	Parcours instrumental	98 € 151 €	92 € 141 €	83 € 131 €	77 € 121 €				
Location		70 € par instrument							
Frais de dossier par famille		35 €							

Légende : Tarif résident communauté de communes / Tarif résident hors communauté de communes

INFORMATIONS PRATIQUES

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques sont calculés en fonction du quotient familial :

$0 < T1 < 550 \text{ €} \mid 551 \text{ €} < T2 < 850 \text{ €} \mid 851 \text{ €} < T3 < 1200 \text{ €} \mid T4 > 1201 \text{ € et +.}$

Pour chaque inscription le quotient familial devra être justifié par une attestation de la CAF ou de la MSA. Dans le cas où ce document ne serait pas fourni, la tranche 4 sera automatiquement appliquée. Le paiement des frais pédagogiques s'effectue en une ou trois fois sur facture du Trésor Public. Prélèvement automatique et paiement en ligne possible.

FRAIS DE DOSSIER

Pour les familles qui choisissent le paiement en trois fois, les frais de dossier seront à payer à la première facture comme la location d'instruments.

ARRÊT EN COURS D'ANNÉE

Tout nouvel inscrit bénéfice d'une période d'essai de trois semaines. Après cette période d'essai, si l'élève souhaite arrêter, une facturation forfaitaire, comprenant 10% des frais pédagogiques et l'intégralité des frais de dossier, sera demandée. Passée cette période d'essai, l'année est due dans son intégralité.

PERMANENCES

Le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au Centre Culturel Le Belvédère - Place Gravedona ed Uniti 56380 Guer



© David Bignolet

De l'Ouest à Brocéliande communauté | Service École de musique | PA de Tirpen | 56140 MALESTROIT
ecole.musique@ouest-broceliande.bzh | 02 97 22 58 82

License entrepreneur du spectacle n°PLATESV-R-2022-009226

Ne pas jeter sur la voie publique.

2025-2026

école de
MUSIQUE
communautaire



De l'Ouest à Brocéliande
MORBIHAN VERT

UN ÉQUIPEMENT

De l'ouest à brocéliande
COMMUNAUTE
LA GACILLIE - GUER - MALESTROIT

LA CULTURE MUSICALE

ÉVEIL MUSICAL | 45 min. / semaine

À partir de 5 ans (avant le CP), l'enfant découvre une première sensibilisation à l'univers sonore musical par la pratique du chant et des percussions.

FORMATION MUSICALE | 45 min. à 1h30 / semaine

À partir de 7 ans (soit du CE1), l'élève développe tous les aspects théoriques nécessaires à la formation de musicien, dans des cours collectifs de 10 à 12 élèves maximum. L'enseignement est dispensé en 2 cycles d'une durée moyenne de 4 ans, alliant la technique du solfège (lecture de notes, rythme, mémorisation) à un travail d'écoute instrumentale et vocale.

Les horaires des pratiques collectives sont accessibles sur le site www.oust-broceliande.bzh ou auprès de l'école de musique.



LA PRATIQUE INDIVIDUELLE

COURS INDIVIDUEL HEBDOMADAIRE 30 à 45 min. / semaine (selon le cursus et le niveau)

En complément de cette pratique, les élèves autonomes peuvent travailler avec un accompagnement piano.

CORDES

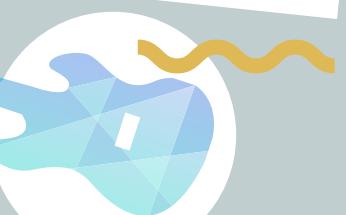
Violon, alto, violoncelle, guitare classique, piano.

VENTS

Trompette, saxophone, clarinette, flûte traversière ou à bec, trombone, euphonium.

AUTRES

Guitare électrique, basse ou d'accompagnement, batterie, percussions afro-cubaines, chant.



LA PRATIQUE COLLECTIVE

LES ATELIERS

PARCOURS INSTRUMENTAL | 45 min. / semaine

A partir de 6 ans (soit du CP), découverte des familles d'instruments (cordes, cuivres, bois, percussions...) par groupe de 3 à 5 élèves pour des périodes de 3 à 4 semaines successives. Les élèves sont prioritaires l'année suivante pour l'inscription en pratique individuelle.

PERCUSSIONS | 45 min. / semaine

A partir de 7 ans (soit du CE1). Atelier de découverte et d'initiation aux percussions. Création d'un ensemble de percussions, autour des rythmes africains.

MUSIQUE DE CHAMBRE | par session

Petits ensembles de pratique musicale (vocale ou instrumentale), s'adressant à des élèves autonomes de fin de 1^{er} cycle et de 2nd cycle.

Planning établi en accord avec les participants. Participation sur avis du professeur.

JAZZ | 1h30 / semaine

Apprentissage du phrasé et de l'improvisation au travers du répertoire, s'adressant à des élèves autonomes de fin de 1^{er} cycle minimum. Programme adapté selon les participants.

Cours dispensé uniquement à Ploërmel.

MUSIQUES ACTUELLES | 1h / semaine

Dans cet atelier, les élèves de l'école de musique se rencontrent et explorent ensemble le vaste univers de la musique électro-amplifiée autour d'un répertoire varié (rock, blues, reggae, folk, pop...), qu'ils pourront réarranger voir composer eux-mêmes. Cet atelier est ouvert à tous les instruments de l'école de musique (chant, basse, guitare, violon, batterie, trompette...). Il a pour but d'apprendre aux musiciens à trouver leur place au sein d'un groupe.

Fin de 1^{er} cycle minimum exigé.



LES ENSEMBLES

LES ORCHESTRES

• 1^{ER} CYCLE | 1h / semaine

Tous les instruments confondus, à partir de la 3^e année d'étude.

• HARMONIE (vents) | 1h30 / semaine

A partir du 2^e cycle, sur avis du professeur

• CORDES | 1h30 / semaine

A partir du 2^e cycle, sur avis du professeur

• ENSEMBLE DE GUITARES | 45 min. / semaine

Sur avis du professeur

LE CHANT CHORAL

• CHOEUR D'ENFANTS | 45 min. / semaine

A partir de 7 ans (soit du CE1). En cursus, dès la 1^{ère} année de pratique instrumentale.

• CHOEURS D'ADOS | 45 min. / semaine

Atelier vocal pour adolescents à partir de 11 ans

• CHOEUR DE FEMMES | 1h30 / semaine

A partir de 15 ans, l'ensemble s'adresse à un public possédant déjà une expérience vocale et musicale.

Cours dispensé uniquement à Ploërmel.

• CHOEUR MIXTES D'ADULTES | 1h30 / semaine

Ouvert à tous ceux qui aiment chanter. Savoir lire une partition n'est pas nécessaire, mais l'assiduité est indispensable.